

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole tenue le 20 février 2024 à 15 h 00 à la salle du Conseil de Sherbrooke Innopole située au Quartier général de l'entrepreneuriat, 80 rue Wellington Sud, bureau 3700 à Sherbrooke, Québec.



SONT PRÉSENTS

- Étienne Villeneuve, président
- Pierre Pomerleau, trésorier
- Nancy Marcotte, secrétaire
- Vincent Aimez
- Jasmin Allard
- Michèle Côté
- Jean-René Couture
- Éric Gagné
- Nathalie Hébert – *par téléconférence*
- Samuel Nadeau
- Philippe Cadieux, observateur (*à partir du point 8.1*)

SONT EXCUSÉES

- Véronique Sinclair-Desgagné, vice-présidente
- Manon Tremblay

INVITÉS

- Sylvain Durocher, directeur général, Sherbrooke Innopole
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Sherbrooke Innopole

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Étienne Villeneuve ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Étienne Villeneuve agit à titre de président et Nancy Marcotte agit à titre de secrétaire d'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-2024-003

Il est résolu à l'unanimité

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

6. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES DU CA

6.1 20 novembre 2023

CA-2024-004

Il est proposé par : Michèle Côté
Appuyé par : Jean-René Couture

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 20 novembre 2023 en remplaçant la dernière phrase du point 10.1 par celle-ci : *les objectifs identifiés du directeur général seront présentés au huis clos. Cependant, l'exercice n'est pas complété en raison du conflit d'horaire des membres du comité. Dossier à poursuivre rapidement.*

6.2 30 janvier 2024

CA-2024-005

Il est proposé par : Michèle Côté
Appuyé par : Jean-René Couture

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 30 janvier 2024 tel que présenté.

7. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le tableau des suivis des procès-verbaux des assemblées du 20 novembre 2023 et du 30 janvier 2024 est déposé. Sylvain Durocher apporte des précisions sur les points d'attention suivants :

- déménagement des bureaux au QG : budget respecté, par contre la nécessité d'acheter des toiles solaires a été constatée et la commande a été passée;
- nomination des auditeurs 2023 : firme Raymond Chabot Grant Thornton retenue;
- gouvernance des données de la Loi 25 : dossier mis en suspens afin de mettre les énergies sur les priorités organisationnelles liées à la transition de Sherbrooke Innopole.

8. ACTUALISATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Philippe Cadieux se joint à l'assemblée au cours du point suivant.

8.1 Mise à jour du président sur la transition

Étienne Villeneuve commente les diverses rencontres auxquelles il a participé au cours des dernières semaines concernant la transition de Sherbrooke Innopole.

Il précise que dans le processus en cours, l'emphase est mise afin de conserver l'expertise de tous les acteurs en développement économique à l'intérieur des différentes entités, soit Entreprendre Sherbrooke, le Service du développement économique et la Ville de Sherbrooke.

Il entretient les administrateurs sur la nouvelle structure organisationnelle et de gouvernance qui sera mise en place. Il les contactera à nouveau à tour de rôle pour valider leur intérêt à devenir administrateur du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke.

8.2 Avis de licenciement collectif

Le 1^{er} février 2024, Sherbrooke Innopole a produit un avis de licenciement collectif qui visait 19 salariés. Le processus légal a été suivi rigoureusement dans les délais requis par la Loi et prendra effet le 31 mars prochain. Cet avis a été transmis :

- à la direction générale des mesures et des services d'emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

- au bureau de la vice-présidente aux normes du travail de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;
- aux employés par la direction générale par:
 - un avis écrit envoyé par l'intermédiaire de la plateforme *Teams*;
 - un affichage installé dans un endroit visible et facilement accessible, soit sur les portes d'entrée des deux locaux de Sherbrooke Innopole au QG (3^e et 4^e étages);
 - une annonce verbale faite lors de la rencontre d'équipe qui a suivi l'affichage.

8.3 Avis de cessation d'emploi

Le 5 février dernier, Sherbrooke Innopole a remis un avis de cessation d'emploi à chaque salarié visé, respectant le délai maximal de huit semaines requis par la loi. L'avis mentionnait que leur contrat de travail prendrait fin le 31 mars 2024.

8.4 Processus d'embauche Ville et Entreprendre Sherbrooke

Sherbrooke Innopole travaille en étroite collaboration avec le Service du développement économique et Entreprendre Sherbrooke pour identifier des opportunités d'emploi à ses employés.

La plupart des postes offerts par la Ville de Sherbrooke ont déjà été affichés et les autres seront publiés d'ici le 1^{er} mars prochain. Le processus d'embauche devrait commencer au cours de la semaine du 26 février et se terminer à la fin du mois d'avril.

En parallèle, des employés ont été identifiés pour migrer de Sherbrooke Innopole à Entreprendre Sherbrooke. Le processus suit son cours.

Les employés sont informés hebdomadairement par la direction générale de l'avancement du processus d'embauche.

8.5 Plan de transition

Dans le cadre de la transition de Sherbrooke Innopole vers Entreprendre Sherbrooke, le plan et les échéances à tenir en compte jusqu'à la dissolution de la corporation sont déposés au dossier. Étienne Villeneuve invite les administrateurs à en prendre connaissance et à l'informer des éléments qui auraient pu y être oubliés ou qui sont à considérer.

Il s'entendra avec Sylvain Durocher sur l'avancement du projet de fermeture et ils solliciteront les administrateurs dans les prochaines semaines si leur contribution s'avère nécessaire.

Des discussions ont lieu à propos du processus à suivre pour le transfert des biens, des dettes et des fonds d'investissement de Sherbrooke Innopole.

Nancy Marcotte soulève les points suivants :

- il faudra voir la nécessité de radier les ententes existantes;
- le résiduel de nos actifs devra être transféré dans un organisme similaire;
- la complexité du transfert des actions devra être analysée plus en détail.

Vincent Aimez soulève les points suivants :

- il propose d'établir une mise en relation avec une personne qui pourrait partager son expertise à Sherbrooke Innopole sur les travaux d'Axelys au niveau de la gestion des anciennes entités liées aux universités pour les différents investissements dans des entreprises dérivées;

- considérant que Sherbrooke Innopole est reconnue au niveau provincial, national et international, une réflexion s'imposera quant au maintien de la marque de commerce :
 - Drummond économique a réalisé une étude de positionnement des organismes de développement économique qui démontre que l'appellation de Sherbrooke Innopole ressort comme l'une des marques *leaders* dans le domaine. Sylvain Durocher tentera d'obtenir de l'information à ce sujet.

9. POINTS DE DÉCISION

9.1 Demandes d'aide financière

9.1.1 Entérinement

CONSIDÉRANT QU' après l'analyse du dossier, les membres des comités d'investissement du Fonds d'amorçage et du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes ont octroyé une aide financière aux cinq entreprises mentionnées au dossier;

CONSIDÉRANT QUE le rôle des administrateurs est d'entériner la décision rendue par les comités d'investissement;

CA-2024-006

Il est résolu

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1 (Vincent Aimez)

D'entériner les montants préalablement autorisés par leur comité d'investissement respectif aux cinq entreprises mentionnées au tableau synthèse déposé au dossier, et ce, par le biais des deux fonds ci-après mentionnés :

- Fonds d'amorçage (4 dossiers);
- Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (1 dossier).

9.2 Recommandations du comité d'audit

9.2.1 Révision du guide des contrôles internes et des procédures

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration avait adopté, le 16 juin 2020, la première version du guide des contrôles internes pour assurer une meilleure surveillance quant aux procédures comptables de Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QU' une révision dudit guide a été adoptée le 20 avril 2021 par le conseil d'administration pour y faire un ajout sous une nouvelle section intitulée *Comptes bancaires*;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles procédures de contrôles internes ont été rédigées par la direction générale adjointe et financement de Sherbrooke Innopole au cours des derniers mois :

- procédure relative à la gestion de la paie;
- procédure relative à la perception et à l'enregistrement des revenus;
- procédure relative aux dépenses provenant des activités;

CONSIDÉRANT QUE la dissolution de Sherbrooke Innopole sera enclenchée prochainement, la procédure sur la gestion des fonds n'a pas été complétée;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'audit a analysé ces trois procédures, lesquelles complètent le dossier;

CONSIDÉRANT QUE le guide des contrôles internes doit être révisé pour y ajouter les informations reliées à ces nouvelles procédures;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'audit ont approuvé lesdites procédures lors de leur rencontre du 19 février dernier et qu'ils recommandent au conseil d'administration l'adoption de la révision du guide des contrôles internes;

CA-2024-007

Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la révision du guide des contrôles internes et des procédures comme déposée au dossier.

Vincent Aimez se retire de la salle.

9.2.2 Enveloppe budgétaire pour les indemnités de licenciement

CONSIDÉRANT QU' un exercice d'évaluation de l'enveloppe budgétaire pour les indemnités de licenciement a été fait au cours des dernières semaines par la direction générale, les membres du comité d'audit et ceux du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance;

CONSIDÉRANT QUE des employés ont reçu des offres d'emploi d'Entreprendre Sherbrooke et que d'autres sont à venir au sein de cet organisme ou de la Ville de Sherbrooke dans les prochains jours;

CA-2024-008

Il est résolu à l'unanimité

Que le comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance poursuive ses interventions pour maximiser la rétention des employés de Sherbrooke Innopole dans l'écosystème de développement économique et qu'il convienne du processus d'annonce des indemnités de licenciement.

9.3 Recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

9.3.1 Renouvellement du mandat de quatre membres

CONSIDÉRANT QUE le mandat de six membres du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole, ci-après nommés, arrive à échéance à l'assemblée annuelle du 23 avril 2024 :

1. Vincent Aimez
2. Michèle Côté
3. Nancy Marcotte
4. Samuel Nadeau
5. Pierre Pomerleau
6. Manon Tremblay

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Vincent Aimez et celui de Manon Tremblay arrivent à leur terme maximal lors de cette assemblée;

CONSIDÉRANT QUE la corporation Sherbrooke Innopole sera dissoute à la suite de la réorganisation de la structure de gouvernance de développement économique;

Qu'Étienne Villeneuve contacte les quatre membres ci-après nommés pour valider leur intérêt à renouveler leur mandat à l'assemblée annuelle du 23 avril 2024, et ce, jusqu'à la dissolution de la corporation Sherbrooke Innopole :

1. Michèle Côté
2. Nancy Marcotte
3. Samuel Nadeau
4. Pierre Pomerleau

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

La présidente du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance, Michèle Côté, dépose le rapport des principaux points traités par ledit comité depuis la dernière assemblée du 20 novembre 2023. Elle apporte des précisions sur les points d'attention suivants :

- rencontre d'évaluation annuelle de la direction générale qui s'est terminée en janvier dernier;
- impacts sur les employés en lien avec l'actualisation de la structure de gouvernance en développement économique.

Le tableau des présences des administrateurs aux assemblées 2023 est déposé au dossier, lequel affiche un taux record de participation de 85,1 %.

10.2 Rapport du comité d'audit

Le président du comité d'audit, Pierre Pomerleau, dépose le rapport des principaux points traités par ledit comité depuis la dernière assemblée du 20 novembre 2023. Il apporte des précisions sur les points d'attention suivants :

- montants pouvant être désaffectés;
- ressources humaines nécessaires pour la fermeture et la dissolution de Sherbrooke Innopole;
- impact du moratoire sur le capital de risque;
- obligation d'utiliser les sommes versées par la Ville de Sherbrooke sous forme de subvention par le biais du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke et du Fonds Nouvel entrepreneur;
- audit triennal de la sécurité informatique complété.

Il confirme que les membres du comité ont pris connaissance des divers documents financiers qui sont déposés aux points 10.3.2 à 10.3.5 de la présente assemblée, qu'ils ont posé des questions à la direction générale et qu'ils ont été satisfaits des réponses obtenues.

Nathalie Hébert quitte l'assemblée.

10.3 Présentations de la direction générale

10.3.1 Rapport d'activité

Considérant que l'essentiel des travaux actuels a porté sur le déménagement et la transition, aucun rapport d'activité n'est présenté à cette assemblée.

10.3.2 États financiers des opérations

Sylvain Durocher présente l'état de l'évolution budgétaire pour la période se terminant le 31 décembre 2023, lequel est déposé au dossier.

10.3.3 États financiers des fonds d'investissement

Sylvain Durocher présente le tableau des résultats et de l'évolution des soldes des fonds ainsi que le tableau des fonds d'aide aux entreprises se terminant le 31 décembre 2023, lesquels sont déposés au dossier.

10.3.4 Rapport du rendement du portefeuille investissement

Sylvain Durocher présente les deux documents suivants déposés au dossier :

- le rapport du rendement du portefeuille des investissements au 31 décembre 2023;
- les statistiques annuelles du portefeuille des fonds d'investissement sous forme de graphique.

Sylvain Durocher est fier de transmettre une excellente nouvelle aux administrateurs, soit celle que l'entreprise E2Metrix a été achetée par Ovivo dont la transaction a été conclue la semaine passée. Cette transaction a des retombées positives pour la Ville de Sherbrooke et Sherbrooke Innopole.

Il en profite pour nommer les prochains dossiers qui pourraient se conclure ultérieurement.

10.3.5 Tableaux de bord

Sylvain Durocher présente aux administrateurs :

- les différents tableaux de bord des indicateurs de performance financiers au 31 décembre 2023;
- le *pipeline* des dossiers à venir d'ici le 31 mars 2024 grâce aux différents fonds d'investissement de Sherbrooke Innopole dans ses filières-clés.

Les membres ont reçu les codes pour avoir accès aux différents tableaux de bord qui se retrouvent dans le CRM.

Vincent Aimez réintègre la salle.

10.3.6 Dossiers avec enjeux

Sylvain Durocher résume un dossier d'entreprise comportant des enjeux.

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu'à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 6 février 2024, est déposée au bénéfice des administrateurs.

11.2 Avenants à l'entente de délégation

Les deux avenants à l'entente de délégation intervenus entre Sherbrooke Innopole et la Ville de Sherbrooke ci-après énumérés, ainsi que leur résolution respective adoptée par le conseil municipal sont déposés au dossier, soit :

- avenant n° 6 (bail de Sherbrooke Innopole au QG);
- avenant n° 7 (contributions du 1^{er} janvier 2024 à la fin de l'entente).

11.3 Avenant au sous-bail d'Espace TI

L'avenant au sous-bail d'Espace TI, intervenu entre Sherbrooke Innopole et la Ville de Sherbrooke, est déposé au dossier.

À ce stade-ci de l'assemblée, Samuel Nadeau demande d'ajouter le point 12.1 au Divers.

12. DIVERS

12.1 Guichet unique de services aux entrepreneurs (point d'information)

Samuel Nadeau demande un suivi du projet de l'implantation du guichet unique de services aux entrepreneurs au Quartier général.

Philippe Cadieux souligne les efforts déployés jusqu'à présent et ceux à venir qui permettront de concrétiser le projet. Il ajoute que, dès la semaine prochaine, une ressource sera affectée à temps plein au rez-de-chaussée du QG.

13. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration est prévue le 26 mars 2024 à 15 h.

L'observateur (Philippe Cadieux) et les membres de la direction de Sherbrooke Innopole (Sylvain Durocher et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

14. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

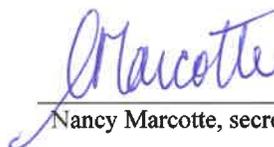
Les administrateurs procèdent à huis clos.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été traités, le président de l'assemblée déclare la séance close.



Étienne Villeneuve, président



Nancy Marcotte, secrétaire

Assemblée ordinaire du conseil d'administration
20 février 2024 à 15 h 00

Sherbrooke Innopole
Quartier général de l'entrepreneuriat
80, rue Wellington Sud, bureau 3700 à Sherbrooke

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – 1 min.
2. **Président et secrétaire d'assemblée** (*information*) – 1 min.
3. **Avis de convocation et quorum** (*information*) – 1 min.
4. **Déclaration de conflit d'intérêts** (*information*) – 1 min.
5. **Adoption de l'ordre du jour** (*décision*) – 1 min.
6. **Approbation des procès-verbaux des assemblées ordinaires du CA** (*décision*)
 - 6.1 20 novembre 2023 – 2 min.
 - 6.2 30 janvier 2024 – 2 min.
7. **Suivi des procès-verbaux** (*information*) – 5 min.
8. **Actualisation de la structure de gouvernance de développement économique** (*information*)
 - 8.1 Mise à jour du président sur la transition – 15 min.
 - 8.2 Avis de licenciement collectif – 2 min.
 - 8.3 Avis de cessation d'emploi – 2 min.
 - 8.4 Processus d'embauche Ville et Entreprendre Sherbrooke – 10 min.
 - 8.5 Plan de transition – 10 min.
9. **Points de décision**
 - 9.1 Demandes d'aide financière
 - 9.1.1 Entérinement – 5 min.
 - 9.2 Recommandations du comité d'audit
 - 9.2.1 Révision du guide des contrôles internes et des procédures – 3 min.
 - 9.2.2 Enveloppe budgétaire pour les indemnités de licenciement – 15 min.
 - 9.3 Recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance
 - 9.3.1 Renouvellement du mandat de quatre membres – 3 min.



- 10. Points d'information**
 - 10.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance – 5 min.
 - 10.2 Rapport du comité d'audit – 15 min.
 - 10.3 Présentations de la direction générale
 - 10.3.1 Rapport d'activité – 15 min.
 - 10.3.2 États financiers des opérations – 5 min.
 - 10.3.3 États financiers des fonds d'investissement – 5 min.
 - 10.3.4 Rapport du rendement du portefeuille investissement – 5 min.
 - 10.3.5 Tableaux de bord – 10 min.
 - 10.3.6 Dossier avec enjeux – 5 min.
- 11. Dépôt de documents (information)**
 - 11.1 Déclaration de la direction – 1 min.
 - 11.2 Avenants à l'entente de délégation – 1 min.
 - 11.3 Avenant au sous-bail d'Espace TI – 1 min.
- 12. Divers**
- 13. Prochaine assemblée : 26 mars 2024 à 15 h – 1 min.**
- 14. Session à huis clos – sans la direction – 25 min.**
- 15. Levée de l'assemblée**